



Association Française du Haflinger

Madame, Monsieur,

Selon les informations qui nous ont été transmises, vous êtes propriétaire d'un ou plusieurs produits.

Conformément au règlement d'élevage de l'Association Française du HAFLINGER, il convient de présenter les produits âgés de plus de 2 ans à la commission de confirmation lors des rassemblements régionaux qui seront organisés en automne 2015.

La confirmation déterminant **l'inscription au titre des reproducteurs au Livre Généalogique est obligatoire pour les pouliches avant leur entrée en reproduction** (sinon les produits issus de juments saillies non confirmées seront considérés comme « Poneys » et non « Haflinger »).

Adhérents, nous insistons également sur la présentation des mâles. Devant le peu de candidats étalons présentés chaque année, il apparaît qu'un plus grand nombre de mâles de qualité doit être présenté "pour avis" lors des réunions de confirmation.

L'Association Française du Haflinger verse 30€ pour la première présentation d'un mâle "pour avis".

Vous voudrez bien indiquer ci dessous le nom de vos Haflinger à confirmer et vos coordonnées :

NOM, Prénom, adresse :			Téléphone, mail :	
Nom de l'Animal	Sexe	A confirmer (Oui/Non/Plus tard)	Vendu (e) le	Observations

La bonne préparation de notre tournée de confirmation implique

le retour important de la présente lettre à votre délégué régional,

en indiquant ci-dessus pour chaque produit votre souhait de le présenter à la confirmation, sa vente ou le décès de l'animal.

IMPORTANT :

Pour les produits vendus, il est indispensable de nous retourner, très rapidement, le présent courrier avec les coordonnées (très lisibles) des nouveaux propriétaires. Vos indications sont le seul moyen que nous ayons de les informer de l'obligation de la confirmation avant la mise à la reproduction - trop de nouveaux propriétaires étant dans l'ignorance de ce principe.

Ci-joint la liste des délégués. Votre délégué régional vous informera ultérieurement du déroulement de la journée de pointage. Si un lieu de confirmation est plus proche de chez vous dans une autre région, n'hésitez pas à contacter le délégué concerné.

Nous vous rappelons qu'il est indispensable, avant de présenter vos pouliches :

- **D'être adhérent de l'Association et à jour de votre cotisation 2015**
- **De faire procéder à la vérification du signalement par un vétérinaire français agréé**
- **De faire valider le document d'accompagnement par les Haras Nationaux, 19231 Arnac Pompadour Cedex, rapidement, cette formalité pouvant prendre deux mois ou plus.**

Nous vous remercions de nous faire parvenir votre réponse RAPIDEMENT.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments dévoués.

L'Association Française du Haflinger

13 Rue de La Canesse 89340 Villeneuve La Guyard

Tél: 03 86 22 52 43

Mail : asso.haflinger@gmail.com

Site : www.poney-haflinger.e-monsite.com